



**COMPTE-RENDU**  
**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 29 MARS 2012 à 17h30**

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin (jusqu'à la délibération n° 4), Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé (jusqu'à la délibération n° 27), Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoïpé (jusqu'à la délibération n° 4), M. Bergé, Mme Loupien-Suarés (jusqu'à la délibération n° 8), MM. Ugalde, Barrère, Conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Etchegaray à M. Lacassagne, Mme Lauqué à M. Pommiez, Mme Dumas à M. Gouffrant, M. Labayle à M. le Maire, Mme Chabaud-Nadin à Mme Castel (à partir de la délibération n° 5), M. Escapil-Inchauspé à Mme Chevrel (à partir de la délibération n° 28), Mme Thicoïpé à M. Soudre (à partir de la délibération n° 5), Mme Loupien-Suarés à M. Bergé (à partir de la délibération n° 9).

**SECRETAIRE** : Mme Salducci.



**Approbation du procès-verbal de la séance du 16 février 2012.**  
Approuvé à l'unanimité.

**ADMINISTRATION GENERALE**

**1. Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales (rapporteur : M. le Maire).**

Le conseil municipal prend acte de la communication dudit compte-rendu.  
Pas de vote.

**2. Conseil portuaire du port de Bayonne – Renouvellement des représentants de la ville (rapporteur : M. Escapil-Inchauspé).**

Les mandats de M. Bernard Causse en tant que représentant titulaire et de Mme Maryline Chevrel en tant que membre suppléant sont renouvelés.  
Adopté à l'unanimité.

## EDUCATION ET VIE SOCIALE

### **3. Adoption du règlement des inscriptions scolaires et de la sectorisation des écoles publiques (rapporteur : M. le Maire).**

Le conseil municipal approuve les dispositions du règlement des inscriptions scolaires et de la sectorisation, autorise M. le Maire à définir par arrêté le périmètre de chacun des établissements scolaires de la commune, approuve la création du comité consultatif de dérogations et désigne Mme Touraton et M. Soudre en tant que membres dudit comité.  
Adopté à l'unanimité.

### **4. Marché de transport – Constitution d'un groupement de commandes avec le CCAS et lancement de la consultation des entreprises (rapporteur : M. Pommiez).**

La constitution du groupement de commandes est approuvé et M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante ainsi qu'à effectuer toutes les démarches nécessaires en vue de passer les marchés à intervenir.  
Mme Pibouleau-Blain s'abstient.  
Adopté à la majorité.

## FINANCES

### **5. Budget primitif 2012 – Budget principal (rapporteur : M. Soroste).**

Le conseil municipal approuve ledit budget primitif s'équilibrant globalement à 96,2 M€.  
Mme Pibouleau-Blain vote contre.  
M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Etcheto, Bergé, Mme Loupien-Suarés votent contre.  
M. Aguerre s'abstient.  
MM. Ugalde et Barrère votent contre.  
Adopté à la majorité.

### **6. Budget primitif 2012 – Budget annexe de l'eau (rapporteur : M. Soroste).**

Le conseil municipal approuve ledit budget primitif s'équilibrant globalement à 14,7 M€.  
Mme Pibouleau-Blain vote contre.  
M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Etcheto, Bergé, Mme Loupien-Suarés ne prennent pas part au vote.  
M. Aguerre ne prend pas part au vote.  
MM. Ugalde et Barrère ne prennent pas part au vote.  
Adopté à la majorité.

### **7. Budget primitif 2012 – Budget annexe des parcs de stationnement (rapporteur : M. Soroste).**

Le conseil municipal approuve ledit budget primitif s'équilibrant globalement à 7,9 M€.  
Mme Pibouleau-Blain s'abstient.  
M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Etcheto, Bergé, Mme Loupien-Suarés ne prennent pas part au vote.  
M. Aguerre ne prend pas part au vote.  
MM. Ugalde et Barrère ne prennent pas part au vote.  
Adopté à la majorité.

### **8. Budget primitif 2012 – Budget annexe de l'assainissement non collectif (rapporteur : M. Soroste).**

Le conseil municipal approuve ledit budget primitif.  
Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Etcheto, Bergé, Mme Loupien-Suarés ne prennent pas part au vote.

M. Aguerre ne prend pas part au vote.

MM. Ugalde et Barrère ne prennent pas part au vote.

Adopté à la majorité.

#### **9. Vote des taux d'imposition pour l'année 2012 (rapporteur : M. Soroste).**

Le conseil municipal fixe les taux d'imposition sans changement par rapport à 2011.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Etcheto, Bergé ne prennent pas part au vote.

MM. Ugalde et Barrère s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

#### **10. Subventions attribuées pour l'année 2012 (rapporteur : M. Soroste).**

Le conseil municipal approuve le versement des subventions proposées et autorise

M. le Maire à signer les conventions de financement nécessaires.

Mme Pibouleau-Blain vote contre.

Adopté à la majorité.

#### **11. Remises gracieuses de créances (rapporteur : M. Soroste).**

Le conseil municipal accorde les remises partielles proposées, soit un total de 1 808,33 €.

Adopté à l'unanimité.

### **POLITIQUE DE LA VILLE**

#### **12. Réponses de la Ville à l'appel à projets du contrat urbain de cohésion sociale pour l'année 2012 (rapporteur : M. Millet-Barbé).**

Les demandes de subventions déposées pour un total de 87 840 € sont approuvées.

Adopté à l'unanimité.

#### **13. Attribution par la Ville de subventions aux associations dans le cadre de l'appel à projets du contrat urbain de cohésion sociale pour l'année 2012 (rapporteur : M. Millet-Barbé).**

Le conseil municipal approuve l'attribution des subventions pour un total de 58 511 €.

Adopté à l'unanimité.

### **COMMUNICATION**

#### **14. Exécution, impression et régie publicitaire du magazine municipal - Signature des marchés (rapporteur : Mme Durruty).**

M. le Maire est autorisé à signer les marchés avec les entreprises retenues : Néréa, Fabrègue et Supports Promotion.

Adopté à l'unanimité.

### **CULTURE ET PATRIMOINE**

#### **15. Musée Bonnat-Helleu – Prêt d'une œuvre de Charles-Joseph Natoire au conseil général du Loir-et-Cher (rapporteur : Mme Demont).**

Le prêt est accepté et M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

**16. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation d'un don de Monsieur Charles Carrère (rapporteur : Mme Demont).**

Le conseil municipal accepte ce don et remercie le donateur, au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

**17. Programme de coopération territoriale Espagne-France-Andorre (POCTEFA) 2007-2013 – Projet FORTIUS – Actualisation du projet et des plans de financement (rapporteur : M. Arandia).**

Le conseil municipal approuve les plans de financement pour les années 2012 à 2014.

Adopté à l'unanimité.

## ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS

**18. Plan de gestion 2011-2015 de la plaine d'Ansot - Plan de financement 2012 et demandes de subventions correspondantes (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).**

Le plan de financement pour l'année 2012 est approuvé et M. le Maire est autorisé à solliciter les subventions auprès des partenaires.

Adopté à l'unanimité.

## ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE

**19. Remise des voies utilisées pour le chantier d'élargissement de l'A63 – Convention avec la société Autoroutes du Sud de la France (rapporteur : M. Gastambide).**

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité.

**20. Entretien des espaces verts sur programme – Avenant au marché conclu avec l'association Suerte (rapporteur : Mme Chevrel).**

M. le Maire est autorisé à signer ledit avenant.

Adopté à l'unanimité.

## FETES TRADITIONNELLES 2012

**21. Conventions de partenariat avec les villes de Bordeaux, Tarbes, Dax et Biarritz pour des prestations de propreté urbaine (rapporteur : Mme Chevrel).**

M. le Maire est autorisé à signer les conventions nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

## FONCIER

**22. Opération Ilot de la Monnaie - Acquisition de la cave gothique - volume 1 de l'état descriptif de division en volumes (rapporteur : M. Gouffrant).**

M. le Maire est autorisé à signer les documents nécessaires à la concrétisation de l'opération.

Adopté à l'unanimité.

**23. Opération Ilot de la Monnaie - Acquisition d'un local destiné à accueillir le futur centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine - volume 4 de l'état descriptif de division en volumes (rapporteur : M. Gouffrant).**

M. le Maire est autorisé à signer les documents nécessaires à la concrétisation de l'opération.

Adopté à l'unanimité.

**24. Acquisition à l'Agglomération Côte Basque-Adour de parcelles sises chemins de Pinède, de Sanguinat et du Grand Basque (rapporteur : M. Lacassagne).**

M. le Maire est autorisé à signer les documents nécessaires à la concrétisation de l'opération.  
Adopté à l'unanimité.

**25. Acquisitions à des riverains de parcelles sises au carrefour du chemin de Sanguinat et de la rue d'Arrousets (rapporteur : M. Lacassagne).**

M. le Maire est autorisé à signer les documents nécessaires à la concrétisation de l'opération.  
Adopté à l'unanimité.

**26. Acquisition à la SCCV Carré Foch d'une parcelle sise 26 avenue Général Ducasse (rapporteur : Mme Demont).**

M. le Maire est autorisé à signer les documents nécessaires à la concrétisation de l'opération.  
Adopté à l'unanimité.

**27. Echange sans soulte avec la Sarl Capio Sud de parcelles sises chemins de Jupiter et de Campagne (rapporteur : M. Gouffrant).**

M. le Maire est autorisé à signer les documents nécessaires à la concrétisation de l'opération.  
Mme Pibouleau-Blain s'abstient.  
Adopté à la majorité.

**28. Convention de mise à disposition au profit de l'association Léo Lagrange d'une alvéole sur le site de Mousserolles (rapporteur : M. Jaussaud).**

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.  
Adopté à l'unanimité.

**29. Convention de mise à disposition au profit de l'association Que Choisir d'un local sis 9 rue Sainte-Ursule (rapporteur : Mme Castel).**

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.  
Adopté à l'unanimité.

## MOYENS GENERAUX

**30. Fourniture de bois et dérivés lot n°2 – Signature du marché négocié (rapporteur : M. Causse).**

M. le Maire est autorisé à signer le marché correspondant avec la société Dispano.  
Adopté à l'unanimité.

## PATRIMOINE IMMOBILIER

**31. Marché de contrôles techniques du patrimoine communal années 2012/2016 – Lancement de la consultation des entreprises (rapporteur : Mme Chevrel).**

M. le Maire est autorisé à effectuer toutes les démarches nécessaires en vue de passer les marchés à intervenir.  
Adopté à l'unanimité.

**32. Réfection de la toiture du bâtiment du Rail bayonnais – Autorisation du dépôt d'une déclaration préalable de travaux (rapporteur : Mme Darmendrail).**

M. le Maire est autorisé à déposer, au nom de la Ville, la déclaration préalable de travaux.  
Adopté à l'unanimité.

## REGIE DES EAUX

### **33. Convention avec le conseil général des Pyrénées-Atlantiques pour la mise en œuvre du Fonds de solidarité logement (FSL) – volet « eau » (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).**

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.  
Adopté à l'unanimité.

## RENOVATION URBAINE

### **34. Requalification des espaces publics aux abords de l'esplanade Jouandin – Avenant n° 1 au marché conclu avec le groupement d'entreprises Sacer/Exedra/Dubos (rapporteur : M. Lozano).**

M. le Maire est autorisé à signer ledit avenant.  
Adopté à l'unanimité.

### **35. Fourniture et pose de mobilier urbain sur les secteurs nord et sud de l'esplanade Jouandin – Signature du marché (rapporteur : M. Pommiez).**

M. le Maire est autorisé à signer le marché correspondant avec la société Guichard.  
Adopté à l'unanimité.

### **36. Rénovation Urbaine – Adhésion au Club des Maires de la Rénovation Urbaine (CMRU) (rapporteur : M. Gouffrant).**

Le conseil municipal approuve l'adhésion à ladite association.  
Adopté à l'unanimité.

## RESSOURCES HUMAINES

### **37. Modification du tableau des effectifs (rapporteur : Mme Durruty).**

La modification du tableau des effectifs proposée est approuvée.  
Adopté à l'unanimité.

### **38. Contrat de travail à durée déterminée - Directeur du stationnement (rapporteur : Mme Durruty).**

M. le Maire est autorisé à signer le contrat de travail proposé avec M. Antoine Salsat.  
Adopté à l'unanimité.

### **39. Contrat de travail à durée déterminée – Chargé de mission pour la valorisation des fonds documentaires basques (rapporteur : Mme Durruty).**

M. le Maire est autorisé à signer le contrat de travail proposé avec Mme Marie-Andrée Ouret.  
Adopté à l'unanimité.

### **40. Direction du patrimoine naturel et environnemental – Attribution d'une gratification de stage à Monsieur Laurent Carlier (rapporteur : Mme Durruty).**

Le conseil municipal approuve la gratification de stage proposée.  
Adopté à l'unanimité.

## SPORTS

### **41. Convention de financement avec la SASP Aviron bayonnais rugby pro – Saison sportive 2011/2012 (exercice 2012) (rapporteur : M. Jaussaud).**

Le conseil municipal approuve l'attribution d'une participation financière totale de 720 000 € et autorise M. le Maire à signer la convention de financement correspondante.

Mme Pibouleau-Blain vote contre.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Etcheto, Bergé s'abstiennent.

M. Aguerre s'abstient.

Adopté à la majorité.

### **42. Installation d'un bâtiment modulaire au profit du club de pétanque sportive de Bayonne sur le site de Bécadine - Autorisation du dépôt de la demande de permis de construire (rapporteur : M. Jaussaud).**

M. le Maire est autorisé à déposer, au nom de la Ville, la demande de permis de construire.

Adopté à l'unanimité.

## TEMPORADA

### **43. Signature des marchés de fournitures de taureaux (rapporteur : M. Soroste).**

M. le Maire est autorisé à signer les marchés correspondants avec les sociétés retenues.

Mme Pibouleau-Blain ne prend pas part au vote.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Etcheto, Bergé ne prennent pas part au vote.

Adopté à la majorité.

## URBANISME ET SECTEUR SAUVEGARDE

### **44. Zone de restauration immobilière – Attribution de subventions par la ville (rapporteur : Mme Boé).**

Le conseil municipal approuve le versement des subventions (montant total : 13 823,57 €).

Mme Pibouleau-Blain vote contre.

Adopté à la majorité.

## COOPERATION INTERCOMMUNALE

### **45. Modification des statuts du syndicat intercommunal pour la gestion du centre Txakurrak (rapporteur : Mme Chevrel).**

Le conseil municipal approuve l'adhésion de la commune de Jatxou audit syndicat et en conséquence, la modification correspondante des statuts.

Adopté à l'unanimité.



***La séance est levée à 21h30.***

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus est publié au fascicule du recueil des actes administratifs du 29 mars 2012.

**-oOo-oOo-oOo-oOo-oOo-**